



Madame et chère collègue, Monsieur et cher collègue,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la séance du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :
Lundi 22 juin 2026 à 19h00, en salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

- AG/1. Désignation d'un secrétaire de séance
- AG/2. Approbation du Procès-verbal du 23 mars 2026
- AG/3. Lecture des décisions prises par le maire en application de l'article L. 2122-22 du CGCT
- AG/4. Adoption du Règlement intérieur du Conseil municipal pour le mandat 2026-2032
- AG/5. Création des Comités citoyens pour le mandat 2026-2032 et désignation des représentants au sein du Conseil municipal
- AG/6. Établissement de la liste des contribuables en vue de la nomination des commissaires de la commission communale des impôts directs (CCID)

PERSONNEL MUNICIPAL

- RH/1. Modification du tableau des emplois
- RH/2. Création d'emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité
- RH/3. Autorisations spéciales d'absence
- RH/4. Actualisation du régime du forfait annuel en jours (dit forfait cadre)
- RH/5. Modalités de composition et de fonctionnement du Comité social territorial commun

FINANCES

- FIN/1. Décisions modificatives
- FIN/2. Détermination des dépenses imputables au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- FIN/3. Détermination du montant de la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) 2027
- FIN/4. Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunications
- FIN/5. Formation des élus municipaux et fixation des crédits y afférents
- FIN/6. Facturation dématérialisée pour les ventes de bois issus des forêts publiques relevant du régime forestier
- FIN/7. Acceptation d'un don dans le cadre du projet de restauration de la Fosse Dionne

CULTURE & SPORT

- CS/1. Convention de partenariat avec les communes pour le dispositif « Piscine gratuite » 2026
- CS/2. Modification des tarifs municipaux 2026

ATTRACTIVITE

- ATT/1. Dérogation au repos dominical accordée à l'enseigne BUT de Tonnerre pour l'année 2026

PREVENTION DES RISQUES

- PR/1. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la sécurisation de la falaise située faubourg Saint-Michel

DOMAINE ET PATRIMOINE

- DP/1. Contrat de concession pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires
- DP/2. Vente aux enchères de biens mobiliers

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame et chère collègue, Monsieur et cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



A Tonnerre, le 16/06/2026
Le Maire,
Cédric CLECH